

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
Abonnement : Canada \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

VOL. X

15 MAI 1911.

No. 10

SOMMAIRE—Feu S. G. Mgr McEvay—L'attitude du Saint-Siège durant les fêtes de 1911—S. G. Mgr Breynat, O. M. I., revient d'Europe—Visite pastorale à l'Immaculée-Conception de Winnipeg—Conférence de M. l'abbé A. Béliveau, D. D., au cercle LaVérendrye—Chez les Sœurs des Cinq-Plaies—Au Couvent de Saint-Charles—Ding ! Dang ! Dong !—R. I. P.—Supplément—Ordres et dépêches du Roi concernant l'Ouest et LaVérendrye—Notes historiques sur les cartes que possède la *Société Historique* de de Saint-Boniface.

FEU S. G. MONSEIGNEUR F.-P. McEVAY,

ARCHEVEQUE DE TORONTO.

Au moment où nous mettons sous presse nous apprenons la nouvelle du décès de S. G. Mgr Fergus-Patrick McEvay, archevêque de Toronto. L'illustre défunt était né à Lindsay, Ont., le 8 déc. 1852. Ordonné prêtre le 9 juillet 1882, il fut nommé évêque de London le 27 mai 1899 et sacré le 6 août. Le 13 avril 1908 il fut transféré au siège archiépiscopal de Toronto et il en prit possession le 17 juin.

La mort du digne métropolitain de Toronto est une perte considérable pour l'Eglise du Canada. Il était un homme apostolique. On se rappelle le zèle constant qu'il déploya pour l'établissement d'écoles séparées et la fermeté dont il fit preuve pour faire reconnaître les droits des curés comme directeurs spirituels des conseils de *Knights of Columbus*, qu'ils fussent ou non membres de l'ordre.

Que le Seigneur accorde le lieu de rafraîchissement, de lumière et de paix au vaillant Pontife, qui a noblement porté le poids du jour et de la chaleur, et généreusement lutté pour la défense des principes catholiques, et en particulier pour la grande cause de l'éducation catholique.

—Mgr Archambeault, évêque de Joliette, fait la guerre à la franc-maçonnerie. Sa Grandeur a récemment excommunié du haut de la chaire de sa cathédrale un catholique de son diocèse qui fait partie de la franc-maçonnerie et qui persiste à demeurer dans la secte.

L'ATTITUDE DU SAINT-SIEGE

DURANT LES FETES DE 1911.

La maçonnerie célèbre de grandes fêtes à Rome cette année et commémore le cinquantenaire de la proclamation de la Ville Eternelle comme capitale de l'Italie. Or, dès qu'il fut question de ces fêtes, une note à peu près identique fut publiée dans la plupart des journaux catholiques italiens, avec le caractère évident d'un communiqué officieux du Vatican. En voici quelques extraits :

“Durant cette année 1911, consacrée à un cinquantenaire si blessant pour la Papauté et pour les Catholiques du monde entier, le Saint-Siège ne connaîtra qu'une attitude: celle d'une profonde réserve toute semblable à un deuil.

C'est pour lui une question de devoir.

L'extraordinaire jubilé, qu'on s'apprête à célébrer, veut fêter, en effet, l'acte par lequel le Parlement de Turin, au mépris de tout droit, préparait officiellement la ruine du pouvoir temporel, en proclamant capitale de l'Italie la Ville des Papes.

Nul ne saurait s'étonner si durant l'année 1911, le Vatican ne se prête à aucune manifestation qui ait un caractère de fête, si toutes les réceptions d'apparat y sont supprimées, non seulement les audiences solennelles de pèlerinages, mais encore, et à plus forte raison, les réceptions des souverains et chefs d'Etat qui viendraient à Rome à l'occasion du cinquantenaire.

Nous ne parlons pas ici des souverains catholiques: on connaît la règle que le Saint-Siège s'est imposée à leur égard. Elle continue simplement à être suivie.

Mais les chefs d'Etat non catholiques ne pourraient pas davantage être reçus par le Pape en 1911, même en se soumettant aux conditions ordinaires de ces audiences.

En venant à Rome dans les conjonctures actuelles, ils rehausseraient par leur présence des fêtes qui ont pour objet direct de célébrer la spoliation du Pape.”

S. G. MGR BREYNAT, O. M. I., REVIENT D'EUROPE.

S. G. Mgr Breynat, O. M. I., évêque d'Adramyte et vicaire apostolique du Mackenzie, est arrivée le 5 mai à St-Boniface. Sa Grandeur retourne vers ses missions après environ dix mois d'absence. Elle a assisté au Congrès Eucharistique de Montréal en septembre dernier et passé quelques semaines dans la province de Québec dans l'intérêt de son vicariat. Elle est ensuite allée pour le même objet en Europe. Monseigneur amène avec lui deux postulants frères convers pour le noviciat des Oblats de Marie-Immaculée de Providence, dans le Mac

kenzie. Quatre autres postulants et deux frères viendront prochainement rejoindre les premiers. Ce sont huit recrues obtenues par Monseigneur. Deux viennent de la province de Québec, un de Belgique et cinq de France. Ce noviciat existe déjà depuis quelques années. Le premier novembre dernier le premier enfant du Mackenzie, le Frère Joseph Lecou, y a prononcé ses vœux de religion. Les Sœurs Grises de Montréal ont aussi un noviciat à Providence. Elles ont déjà deux Religieuses, filles du pays. Comme on le voit, la vie religieuse s'épanouit jusque dans les lointaines régions du Nord et la grâce y fait germer de belles fleurs parmi les enfants des Indiens convertis.

Monseigneur a eu le bonheur de se rendre à Rome et de voir le Souverain Pontife, qui l'a reçu avec une paternelle affection et lui a dit le très grand intérêt qu'il porte aux missions du Nord canadien.

L'évêque missionnaire a aussi visité la France et la Belgique, mais la maladie l'a empêché d'aller partout où l'intérêt de ses missions et la reconnaissance l'invitaient à se rendre. Il a profité de son séjour en Belgique pour faire imprimer chez Desclée, à Bruges, deux livres de prières, avec catéchisme et cantiques, l'un dans la langue de la tribu des *Esclaves* et l'autre dans celle de la tribu des *Peaux de Lièvres*.

* * *

Mgr Breynat nous a parlé avec satisfaction et reconnaissance de la visite que l'honorable Frank Oliver, ministre de l'Intérieur à Ottawa, a faite en juin dernier dans le Mackenzie. L'honorable ministre a voyagé sur le bateau de la mission; il est allé dans plusieurs endroits et a visité les écoles catholiques, accompagné de Monseigneur. Il a été émerveillé du progrès des élèves et de leur connaissance des langues anglaise et française. Il a laissé par écrit le témoignage de son admiration.

L'honorable ministre a fait une enquête sérieuse des besoins de ces lointaines contrées et de l'état des Indiens. Les bienfaits résultats de sa visite se sont déjà faits sentir particulièrement dans l'amélioration du service postal et on espère que son projet de relier Edmonton et Fort Résolution, avec postes intermédiaires, par un système de télégraphie sans fil, sera bientôt réalisé.

Mgr Breynat est reparti le soir même du jour de son arrivée pour Edmonton d'où il se dirigera vers le MacKensie.

— Mgr Henry, évêque de Grenoble, a nommé chanoine d'honneur de sa cathédrale, Mgr Jousard, o. m. i., évêque titulaire d'Arcadiopolis et coadjuteur de Mgr Gronard, vicaire apostolique de l'Athabasca. Mgr Jousard est originaire du diocèse de Grenoble et le dimanche de Pâques il a chanté une messe pontificale dans la cathédrale de cette ville.

VISITE PASTORALE A

L'IMMACULEE-CONCEPTION DE WINNIPEG.

Le 7 mai S. G. Mgr l'Archevêque, après avoir dit la sainte messe à 8½ h. et donné la communion aux enfants, aux dames de Sainte-Anne et à un grand nombre d'hommes et de femmes, a confirmé, à l'issue de la grand'messe 134 enfants, garçons et filles, depuis les tout petits qui ont fait leur première communion à sept ans jusqu'aux jeunes gens de 15 à 16 ans.

M. l'abbé Cherrier, curé de la paroisse, a chanté la messe assisté de M. l'abbé Th. Paré, comme diacre, et du R. P. Léveillé, s. j., comme sous-diacre. Après l'évangile, M. le curé a fait un court exposé de la condition spirituelle et de l'état financier de la paroisse. Monseigneur a prêché sur la *foi divine*, sa nature et certaines de ses conséquences pratiques. A l'issue de la cérémonie, M. l'abbé Cherrier a lu une adresse toute pleine de sentiments de loyauté affectueuse envers la Sainte Eglise et le premier pasteur du diocèse.

Dans sa réponse, Mgr l'Archevêque, après avoir remercié M. le curé de ce qu'il a fait pour l'église et l'école, l'a félicité et remercié chaleureusement des services rendus à la cause de l'éducation soit durant sa mission officielle au Canada et aux Etats-Unis pour étudier le fonctionnement d'autres universités, soit par ses écrits qui ont rappelé à certains Catholiques les principes catholiques sur l'éducation supérieure et qui ont mis au point la question actuelle en ce qui regarde le Collège de Saint-Boniface. Monseigneur a ensuite félicité les paroissiens de leur bon esprit, de la paix qui règne au milieu d'eux et de leur loyauté vis-à-vis de leur curé, de leur archevêque et de la Sainte Eglise.

Comme M. le curé avait fait remarquer qu'il y a un déficit pour l'école paroissiale, Monseigneur a dit qu'il en était ainsi de l'école de Saint-Joseph des Allemands et de l'école du Saint-Esprit des Polonais, et que cette situation pénible, aussi bien que celle des enfants ruthènes parqués dans le soubassement obscur et humide de l'église de Saint-Nicolas, devait émouvoir tous les Catholiques du pays et leur faire comprendre qu'il fallait s'unir pour une action commune et non pas faire la guerre à l'Eglise, au profit de la politique, en se servant d'un journal protestant et libéral avancé.

Comme conclusion, Monseigneur a demandé deux choses aux paroissiens de l'Immaculée-Conception: d'abord, de faire un effort pour diminuer la dette de l'école et payer les dépenses courantes, puis de préparer des enfants pour le sacerdoce en les envoyant au Petit-Séminaire. Dans les deux cas Sa Grandeur a promis d'aider les paroissiens et les parents.

CONFERENCE DE M. L'ABBE A. BELIVEAU, D. D.

AU CERCLE LA VERENDRYE.

M. l'abbé A. Beliveau, D. D., chancelier et procureur du diocèse, a commencé, le 5 mai, une importante série de conférences devant les membres du cercle La Vérendrye, de l'A. C. J. C. Il a traité du *droit public de l'Eglise* en relation avec l'éducation et annoncé qu'il parlera subséquemment des droits et des devoirs de l'Eglise, de l'Etat et des parents sur ce grave sujet. Ces conférences sont comme le couronnement et la conséquence logique d'études sérieuses faites au cercle depuis quelque temps sur l'aspect constitutionnel et légal de la question scolaire au pays et particulièrement au Manitoba.

Dans cette première conférence, M. l'abbé Béliveau, avec une grande vigueur de logique et en s'appuyant sur les principes constitutifs de l'homme, composé d'un corps et d'une âme, a démontré que l'éducation neutre est rétrograde et manque de sens pratique. Elle est rétrograde, parce qu'elle fait fi de l'expérience des siècles et ne cultive plus qu'une partie du composé humain, négligeant la formation du cœur, du caractère et de l'âme immortelle. Elle manque de sens pratique, parce qu'elle ne prépare pas l'enfant à la plus importante et à la plus difficile lutte qu'il lui faudra livrer plus tard contre lui-même et ses mauvais instincts, sous peine de déchéance morale et de perte de l'éternité, qui est le réel commencement de l'interminable durée de la vie de l'homme.

Le conférencier cita, à l'appui de sa thèse, le témoignage de l'honorable M. Balfour, pendant de longues années premier ministre d'Angleterre et aujourd'hui chef de l'Opposition. Cet homme d'Etat protestant, dont l'expérience et l'autorité sont d'un très grand poids, disait récemment en présence des membres de la *National Society* de son pays: "There are people who suppose that the educational question could be quite comfortably settled if the state would look after secular education and leave everything else on one side.

That I believe to be an absolutely disastrous solution . . . If you take away the child and compulsorily educate it during a certain number of hours in every school-day, you are responsible, and must go beyond the mere secular work of teaching.

There are some attitudes which are called negative, but which are really positive in the truest sense of the word. There are some things which, if you leave them alone, and merely do nothing, you do a very great thing, and it may be a very bad thing. It would not merely be a negative action, for example, if the government were to say: "We do not mean to appropriate the gold lying in the cellars of the Bank of England, all we do is to refuse it protection. We will not allow the police, or any other force, to protect those treasures." That would

not be negative operation. The bank would soon find out it was a highly positive operation, which would speedily have serious practical and positive consequences. In the same way — and the metaphor is not overdrawn — I believe it to be most dangerous for the state to say: “We ignore the whole subject of religious education, and put it on one side as no affair of ours. We will look after the positive knowledge which is to fit the child for the practical affairs of life, or to give it some elements of intellectual culture.” If it is dangerous for the state to take up that so-called negative attitude, and if we are to admit, as we do, that the state cannot set itself up as a propagandist in favor of one religious creed rather than another, how are we going to solve the difficulty? That is the root question lying at the bottom of all these educational difficulties. If the state is not to do it itself, the only way is to call in the co-operation of great societies like this, and to give them every facility for doing their proper work while not, of course, giving them any undue favor in that which is not their proper work. . . .

The idea that it is within the province of the House of Commons, with their united wisdom, to frame something which is to be called the common essence of all Christian creeds, and having discovered this, then to say what may be taught, and ought to be taught, in the schools of the contry, that really is a grotesque proposition. I do not believe that anybody who has thought out what it really means can possibly hold that on these lines is to be discovered a solution of the great difficulties of religious teaching. . . .

For my part. I have always looked forward to the time when it would be found possible to give in our public elementary schools that teaching to every child — or to the great majority of children, for no system can be quite perfect or complete — the religious teaching which the parents of the child desire. It is to that goal that I look forward. That is the only solution which seems to me perfectly consistent, both with our ideas of religious liberty and with that fundamental doctrine in which all in this room are agreed, namely, that it is a misfortune, the greatest misfortune of all, if it is to occur that children should be brought up without any religious training whatever. That is a solution which I hope this country will never make itself responsible for. I hope the society will continue to hold aloft the ideal of an education in which secular learning is not divorced from religious teaching; that they will hold it forth not merely to those prepared by personal or pecuniary sacrifice to help the work of this society, but they will hold that ideal up to other societies, holding, it may be, in some respects different religious views, but who share with us the common conviction that the state which deliberately divorces religion from the elementary teaching of its children is a sta-

te which is performing the very worst service for the generations that are to come."

Note des CLOCHES: Nous soumettons ces fortes paroles à la sérieuse considération de nos frères séparés du Canada, et particulièrement de ceux qui détiennent le pouvoir législatif dans nos Parlements. Nous faisons des vœux pour que les Protestants du Manitoba comprennent, à la lumière de ce grave avertissement, vers quel abîme ils acheminent les jeunes générations avec le néfaste régime de l'éducation neutre en vigueur depuis déjà vingt ans et qui commence à faire disparaître des âmes toute idée religieuse. Les divergences d'opinions, qui se sont fait jour dans la presse l'hiver dernier au sujet de la question universitaire, entre les *vieux* et les *jeunes*, démontrent que les fils ne partagent plus les idées de leurs pères sur plusieurs questions d'importance vitale et que leur idéal ne s'élève guère plus au-delà d'un *matérialisme intellectuel*, si l'on peut ainsi parler. Leur horizon semble se borner aux sciences positives, celles qui peuvent procurer la richesse dans le temps, mais qui laissent les âmes dans un funeste dénuement en présence de la seule chose nécessaire, le salut de l'âme.

* * *

Plusieurs amis du cercle assistaient à cette conférence, ainsi que les membres du groupe Provencher, qui se compose d'élèves actuels du Collège. Le cercle La Vérendrye se recrute parmi les anciens, dont les uns sont avocats et les autres étudiants universitaires. S. G. Mgr l'Archevêque, comme l'a dit M. l'abbé Béliveau à la fin de la soirée, porte le plus grand intérêt au cercle La Vérendrye et voit en lui une pépinière, d'où sortiront des laïques catholiques avec des principes et des convictions solides et en état de seconder efficacement l'action de l'Eglise dans les questions qu'elle a mission de sauvegarder et de défendre, particulièrement au Manitoba. Comme encouragement, ajouta M. l'abbé Béliveau, Monseigneur fait présent au cercle d'une somme de \$50 pour la fondation d'une bibliothèque.

CHEZ LES SŒURS DES CINQ-PLAIES.

A NOTRE-DAME DE LOURDES, MAN.

Le 20 avril, dans l'église de N.-D. de Lourdes, la Rde Sœur Marie-Henriette, originaire de Saint-Claude, a revêtu l'habit des Sœurs des Cinq-Plaies, et la Rde Sœur Marie-Aloyse, (Marie-Thérèse Collin, de Saint-Boniface,) a fait sa profession solennelle.

Cette double cérémonie, qui avait attiré une nombreuse assistance, fut présidée par le R. P. Antoine, c. r. i. c., curé de la paroisse, et le sermon fut prononcé par le R. P. Charles, c. r. i. c., curé de Saint-Alphonse.

* * *

Le 29 avril une autre touchante cérémonie eut lieu à N.-D. de Lourdes. La même communauté célébra le vingt-cinquième anniversaire de la première profession solennelle des Sœurs des Cinq Plaies, qui eut lieu dans la chapelle de leur Maison-Mère à Lyon, sous la présidence de S. E. le Cardinal Caverot, archevêque de cette ville. Les trente-trois premières Religieuses de la Congrégation firent ce jour-là leur profession solennelle. Trois de ces heureuses privilégiées de la première heure vivent au Manitoba: la Rde Sœur Marie-Octavie, à N.-D. de Lourdes, la Rde Sœur Marie Joseph, à Saint-Claude, et la Rde Sœur Marie-Elisabeth, à Saint-Léon. Toutes trois se sont réunies à N.-D. de Lourdes pour célébrer ce joyeux anniversaire et renouveler ensemble leurs saints vœux à la messe solennelle qui fut chantée à leur intention.

Le R. P. Antoine, curé, fit un sermon de circonstance et la cérémonie se termina par le chant du *Te Deum*.

AU COUVENT DE SAINT-CHARLES.

C'était grande fête au couvent de Saint-Charles le 30 avril. On célébrait l'anniversaire du sacre de S. G. Mgr l'Archevêque. Plusieurs prêtres et de nombreux parents et amis étaient présents. Une très joyeuse séance dramatique et musicale fut rendue avec beaucoup de naturel et d'entrain. Le tragique et le comique se succédèrent avec une agréable variété. Un drame très pathétique en trois actes intéressa vivement l'auditoire et se termina par la glorification de l'obéissance filiale.

Des adresses française et anglaise, artistement enluminées, furent présentées à Sa Grandeur. " Dans cette maison qui est votre œuvre, Monseigneur, vous retrouvez plus que partout ailleurs des traits impérisissables de vos bontés et de cette bienfaisance qui déborde de votre cœur pour les petits comme pour les grands. Qu'ils s'agrandissent les murs de cette enceinte bénie, qui abrite tant de petites âmes et les protège contre les dangers où sombre la foi de tant d'autres." Nous ne pouvons citer que ces phrases, mais nous aimons à dire que les deux adresses, particulièrement la française, étaient remplies de fortes et touchantes pensées.

Monseigneur commençait à répondre en anglais aux adresses lorsqu'on vint l'avertir que le tramway attendait les gens de Winnipeg et de Saint-Boniface. Somme toute, cette séance impressionna vivement toutes les personnes présentes et démontra une fois de plus que le jeune couvent de Saint-Charles, dirigé par les Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I., est à la hauteur de la position et tient une place honorable parmi les institutions similaires de la province.

DING! DANG! DANG.

Lord Grey est venu à Winnipeg à la fin d'avril. Le 24, S. G. Mgr l'Archevêque et Mgr Dugas, P. A., v. G., ont été invités à un dîner avec le Gouverneur chez le Lieutenant-Gouverneur. Son Excellence a ensuite visité l'Académie Ste-Marie en compagnie de Lady Grey et de ses deux filles, Lady Sybil et Lady Evelyn. Des fleurs ont été offertes à ces dernières et une adresse lue au Gouverneur par Melle Christina Beauchamp, de Qu'Appelle. Dans sa réponse Lord Grey a parlé de l'empire britannique et l'a proclamé le plus grand de l'univers en superficie et en population.

— M. l'abbé Hermas Langevin, curé d'Hochelaga, à Montréal, et frère de S. G. Mgr l'Archevêque, est arrivé à Saint-Boniface le 5 mai, en même temps que Mgr Breynat. M. le curé d'Hochelaga, comme on le sait, a été très malade l'hiver dernier, et il vient demander au salubre climat manitobain le parfait rétablissement de sa santé. Il commence par faire un séjour en pleine campagne, à Saint-François-Xavier, sur les bords de l'Assiniboine. Il est l'hôte de l'un de ses anciens vicaires à Hochelaga, M. l'abbé A. Duplessis, curé de la paroisse.

— Le R. P. A. Husson, o. m. i., procureur des missions du Keewatin, est venu à Saint-Boniface au commencement de mai. Il nous a appris que Mgr Charlebois, o. m. i., devait partir le 12 mai pour visiter son immense vicariat. Sa Grandeur voyagera seule et ne reviendra qu'en octobre à sa résidence épiscopale du Pas. Le R. P. Husson nous dit que le dénuement de la mission du Pas est extrême et il fait appel à la générosité catholique. Adresse: Le Pas, district du Keewatin. Le R. P. F.-X. Fafard, o. m. i., est nommé desservant de la mission du Pas.

— M. l'abbé J.-Ad. Sabourin, l'intrépide apôtre des Ruthènes, nous adresse une jolie plaquette intitulée: *L'Apostolat chez les Ruthènes au Manitoba. Est-il prudent de s'y engager?* — Cette importante brochure mérite plus qu'une brève mention, car elle traite de questions d'intérêt vital pour nos frères ruthènes. Aussi y reviendrons-nous dans notre prochain numéro. En attendant, nous engageons fortement tous ceux qui s'intéressent aux Ruthènes de se procurer et de lire cette étude, qui est le fruit de plusieurs années de ministère au milieu de ces populations, dont beaucoup de gens parlent, mais que très peu connaissent suffisamment. Elle leur révélera plusieurs aspects nouveaux de la question ruthène. S'adresser à l'auteur à Sifton, Man. (10 sous l'exemplaire, et \$7 le cent.)

— L'honorable A.-E. Forget, ancien lieutenant-gouverneur du Nord-Ouest et de la Saskatchewan, a été nommé sénateur en remplacement de l'honorable Ph. Roy, qui va remplir à Paris les fonctions de commissaire du Canada.

— Sir Daniel McMillan, lieutenant-gouverneur du Manitoba, dont le

terme d'office était expiré, a été honoré d'un prolongement de six mois.

— La Rde Mère Martin de l'Ascension, supérieure générale des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, est arrivée à Winnipeg le 10 mai. Elle est venue dans l'intérêt du pensionnat de Saint-Boniface.

— Dom Félix M. Lajat, O. S. B., de Frank, Alta., est passé à Saint-Boniface au commencement du mois.

— M. l'abbé Charles Mahieu, prêtre flamand, a été nommé curé de Deloraine, Man.

— Le 27 avril, les jeunes filles et les jeunes gens de l'Immaculée-Conception de Winnipeg ont donné une très intéressante séance pour venir en aide à l'école paroissiale.

— Le même jour M. l'abbé J.-A.-M. Jolys, curé de Saint-Pierre, a donné une longue et intéressante conférence au Collège de Saint-Boniface sur son récent voyage au Japon, en Chine et aux Indes.

— Une Chambre de Commerce a été fondée en mars dernier dans notre ville. M. Joseph Lecomte en est le premier président.

— Un pèlerinage manitobain partira le 20 juin de Winnipeg pour Ste-Anne de Beaupré. Pour détails, s'adresser à M. l'abbé Béliveau, à l'archevêché.

— Ozanam avait promis à sa mère de ne jamais aller au théâtre. Or un jour qu'il faisait part de cette détermination à Chateaubriand, celui-ci lui répondit: "Je vous conjure de suivre le conseil de votre mère; vous ne gagneriez rien au théâtre, et vous pourriez y perdre beaucoup."

— *La Vérité* demande aux *Cloches* ce qu'elles pensent de l'affirmation faite à Paris par le R. P. Decoene, c. ss. r., concernant les *grands services* que lui rend *l'espéranto* dans les missions du Manitoba. Le discours du missionnaire, tel que résumé par *La Croix*, de Paris, contient plus d'une exagération. Nous savons que le bon Père est un espérantiste enthousiaste, mais nous ignorons quel service cette langue internationale lui rend de fait au Manitoba, si ce n'est peut-être dans quelques rares cas isolés. Par contre nous sommes heureux de lui rendre le témoignage que sa connaissance du français, de l'anglais et de l'allemand lui permet d'exercer un ministère fructueux.

R. I. P.

Sir C.-A.-P. Pelletier, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, décédé à Québec.

— M. l'abbé Michel Boisseau, curé doyen d'Argyle, Minn., décédé le 30 avril. Ancien élève de S. G. Mgr l'Archevêque au Collège de Montréal et au Grand Séminaire d'Ottawa.

— Rde Sœur Marie-Josephine, (M.-Josephine Viau), des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, décédée à Hochelaga.

DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR

La Société Historique de Saint-Boniface

Supplément aux *Cloches de Saint-Boniface*

VOL. X

15 MAI 1911

No. 10

ORDRES ET DEPECHES DU ROI

CONCERNANT L'OUEST ET LA VERENDRYE DE 1735 A 1751.

Suite.

Par rapport à l'arrangement que Sa Majesté veut être exécuté pour l'exploitation des postes établis par le Sr de la Veranderie, et pour les suites de son entreprise, la situation où se trouvent les affaires de cet officier, ni l'abandon qu'il vous a marqué avoir été obligé de faire de deux de ces postes n'étoient pas des motifs de le suspendre. En tout cas, soit que le Sr de la Veranderie prenne le parti de revenir, soit qu'il veuille suivre son entreprise, cet arrangement doit être exécuté. C'est l'intention de Sa Majesté; Ayez agréable de prendre les mesures nécessaires pour y pourvoir.

.....

A MRS DE BEAUHARNOIS ET HOCQUART

A Versailles le 26 Avril 1745.

Mrs

J'ay receu vos Lettres des 14 et 21 Octobre dernier avec les pièces qui y estoient jointes.

Il n'est pas douteux que si le projet qu'avoit formé M. le Marquis de Beauharnois de faire détruire une partie des Etablissements que les Anglois ont fait du costé de la baye d'hudson a esté exécuté avec succès, cela n'eloigne les vtes d'agrandissement qu'ils pouvoient avoir dans cette partie de la Colonie. Et le Roy attend avec d'autant plus d'impatience des nouvelles de ce qui se sera passé à cet égard, que S. M. a lieu d'esperer qu'au moyen des precautions que vous aurez prises chacun en ce qui vous concerne, elle aura lieu d'en estre satisfaite.

.....

J'ay examiné le Journal que le fils du Sr de La veranderie a remis l'année derniere a M. le Marquis de Beauharnois des progrès de la decouverte de la mer de l'otiest; mais il s'en faut beaucoup que j'y aye trouvé quelque chose de satisfaisant à cet egard, ni rien qui puisse justifier les vites du Sr De Laveranderie dans cette entreprise, puisque ce journal prouve bien evidament par la route qui y est détaillée que cet officier non plus que ses enfans n'ont point cherché celle qui pouvoit les conduire a cette decouverte. Quoy qu'il en soit, le Sr De La veranderie ayant demandé d'être relevé dans le Commandement des postes qu'il a establis; S. M. a approuvé que M. le Marquis de Beauharnois l'ayt remplacé par le Sr Denoyelle dont les Equipieurs doivent payer 3 000 L. par an pour la ferme de ces Postes; mais cet officier ne travaillera pas plus sincerement a la decouverte que son predecesseur, si M. le Marquis de Beauharnois n'a pas soin de veiller sur ses demarches. S. M. jugera de ce qui en sera par les succès.

Il est cependant fort a desirer que le Sr de noyelle puisse maintenir la tranquillité parmi les nations sauvages qui avoisinent les postes et les engager a faire des incursions sur les Anglois establis de ce costé là. Et comme c'est peut-estre la le moyen le plus sur de prevenir les querelles entr'elles indépendamment du bien qui en pourroit resulter pour le bien de la Colonie, S. M. ne doute point que M. le Marquis de Beauharnois n'ayt donné a cet officier les ordres nécessaires sur cela.

A M. LE MARQUIS DE BEAUHARNOIS

A Versailles le 26 Avril 1745.

M.

J'ay receu vos lettres des 11 et 27 Octobre dernier avec les pieces qui y estoient jointes.

Je vous explique par une depesche commune a vous et à M. Hocquart les observations que presente le nouveau journal qui vous a esté remis par le fils du Sr de Laveranderie; et quoy que la route qu'il paroit que cet officier et son frere ont tenté ne soit point a beaucoup près celle qui devoit les conduire a l'objet de la decouverte dont ils estoient chargés, ils seroient cependant bon que le Sr De noyelle pût estre informé par les françois qu'on dit estre establis près de la nation de la petite Cerise ainsi que du Sauvage de cette nation qu'on pretend avoir esté elevé chés les Espagnols, des connoissances qu'ils peuvent avoir, et je vous prie de lui donner des ordres sur cela, si vous ne l'avez déjà fait.

S. M. a cependant bien voulu, sur les nouvelles representations

que vous avés faites en faveur du Sr De la veranderie le pere, avoir egard aux services qu'il a rendus precedemment, en lui accordant la Compagnie que vous avés demandé pour lui.

A M. LE MARQUIS DE BEAUHARNOIS

A Versailles le 12 May 1745.

M.

Par une depeche commune a vous et a M. Hocquart vous verrés qu'au moyen de l'arrangement qui a esté fait pour le service de l'artillerie, le Roy a juge a propos de disposer de la Compagnie que commandait le Chevalier de Beauharnois.

La Compagnie a esté donnée au Sr De la verandrye. Mais les mesmes raisons qui avoient empesché S. M. de lui en accorder une de celles qui vacquerent l'année derniere l'ont encore determinée a ne point lui rendre le rang sur ceux qui lui furent preferés. C'est que depuis plusieurs années uniquement occupé de ses affaires il n'a rien fait pour le service; car tous ces voyages n'ont réellement abouti qu'a la traite avec les nations sauvages qu'il a frequentées.

S. M. a pareillement approuvé votre proposition pour la reforme des Srs de Beaulac et Niverville, mais elle a jugé ne devoir donner au premier comme au second que le grade de Lieutenant.

Par l'avancement des Srs De La veranderie, Sernonville et Pean et par la reforme des Srs Beaulac et Niverville, il y a eu 2 Lieutenances, 5 Enseignes en pié et 5 Enseignes en second a remplacer.

Je joins ici la commission du Sr De La verandrye, avec les expéditions des deux aydes majors et des autres officiers qui ont eu part au remplacement.

A M. DE LA JONQUIERE

A Versailles le 6 Mars 1747.

Je reponds aux Lettres que M. le Marquis de Beauharnois m'a ecrites les premier, 15 et 18 Octobre de l'année derniere.

Vous sçavez qu'il y a plusieurs années qu'on a entrepris en Canada de decouvrir la mer de l'ouest par les terres. C'est le Sr De Laveranderie Capitaine dans les troupes qui a d'abord esté chargé de cette decouverte, il a establi plusieurs postes en avant dans les terres qui l'ont mis en estat de faire une traite considerable avec les nations qui en sont a portée; mais satisfait des profits qu'il a trouvé dans cette traite, cet officier s'est peu mis en peine de travailler a la decouverte qui devoit faire son principal objet. M. de Beauharnois l'a fait relever en 1740 par le Sr Desnoyelles autre Capitaine; mais celuy ci paroît avoir

encore donné moins de soins a la decouverte; et M. de Beauharnois me marque qu'il devoit le faire relever et que c'est encore le Sr de La verandrie qu'il avoit choisi pour le remplacer; il est nécessaire qu'a vostre arrivée vous vous fassiez remettre tous les journaux et les cartes qui ont esté faites concernant cette operation, afin qu'après les avoir examinés vous puissiez donner a cet officier des ordres convenables pour l'obliger a ne pas abuser de sa destination pour faire uniquement le Commerce; et vous aurés mesme soin de le prevenir que si S. M. n'a pas lieu d'estre plus satisfaite que par le passé de la façon dont il travaillera a la decouverte, elle donnera des ordres positifs pour le priver de tout commandement dans la Colonie. Vous aurés agreable aussi de me faire part de tous les details qu'il vous remettra sur cette matiere. Si vous jugiés mesme a propos de lui substituer dez a present un autre officier S. M. vous en laisse la liberté.

On a pendant longtems esté dans l'usage en Canada d'abandonner aux officiers commandans dans les Postes l'exploitation de la traite et du commerce qu'on y fait, au moyen d'une modique somme qu'ils payoient par forme de ferme; mais S. M. informée des abus auxquels cet arrangement donnoit lieu et voulant faire jouir les negocians de la Colonie du benefice de ce commerce, ordonna en 1742 a MM. de Beauharnois et Hocquart d'affermir tous les Postes a son profit en reservant en faveur des officiers qui y seroient employés des gratifications a prendre sur le produit des fermes lesquelles seroient réglées lorsque les baux en seroient passés. Ces ordres ont esté exécutés; mais les officiers accoutumés a jouir du benefice de la traite ont en general peu favorisé les fermiers.

.....

A M. LE COMTE DE LA GALISSONNIERE

A Versailles le 28 Fevrier 1748.

M.

.....

Et il a esté accordée en mesme temps des expectatives d'Enseignes en second aux Srs Boffat, chevalier de Langy, chevalier de La Verandrye, Bleury Desjordy l'ainé, Villebon, La Verandry l'ainé, frères Du Buron, et chevalier de La parade

.....

A M. LE COMTE DE LA GALISSONNIERE

A Versailles le premier Mars 1748.

M.

J'ay receu vos lettres des 19, 23, 25, 30 Octobre et 3 Novembre derniers avec les pieces qui y étoient jointes.

.....

A l'égard de la decouverte de la mer de L'ouest, mon intention n'a point esté d'interdire la traite des Pelletries a ceux qui en ont esté chargés jusqu'a present puisque ce n'est qu'au moyen des avantages de cette traite qu'ils peuvent travailler efficacement a pousser cette decouverte; mais il est certain aussi que le Sr de La Veranderie a abusé de sa mission et que pendant plusieurs années il a absolument abandonné son objet pour tourner ses pas du costé ou il a crû devoir faire le commerce avec plus d'avantage. Ce sont ses propres journaux qui m'en ont fait juger ainsi; et le peu de succès qu'a eu son entreprise ne justifie que trop mon jugement a cet egard.

Quoiqu'il en soit, je serois bien aize que vous examinassiez ce qu'on peut attendre de cette entreprise et les mesures qu'il pourroit y avoir a prendre pour la suivre supposé que vous pensiez qu'elle pût meriter quelque attention. J'attendrai que vous me marquiez vostre avis a ce sujet.

A M. LE MARQUIS DE LA JONQUIERE

A Marly le 4 May 1749.

M.

Je reponds aux Lettres de M. le comte De La Galissoniere des 12 et 23 Octobre derniers.

Depuis qu'il est question de la decouverte de la mer de L'ouest par les terres, c'est le Sr de La veranderie qui avec ses enfans a esté chargé de la conduite de l'entreprise, a l'exception des trois dernieres années qu'elle avoit esté confiée au Sr de Noyelles autre Capitaine. On a accusé le Sr de La veranderie de s'occuper bien plus a ramasser des pelletries qu'a pousser la decouverte. Leurs derniers journaux justifioient pleinement cette accusation; en sorte que pour couper racine a un pareil abus, M. de Beauharnois, sur les ordres qu'il en avoit receus les avoit rappelés des Postes qu'ils occupoient. Le Sr De Noyelles ayant de son costé demandé a revenir, on lui en a d'autant plus volontiers accordé la permission qu'il paroissoit travailler encore moins efficacement a l'objet de la decouverte.

M. de La Galissoniere par une des Lettres auxquelles je reponds est entré dans un grand detail sur ce qui s'est passé de la part des Srs De La veranderie; et quoique ce qu'il en a écrit ne justifie pas trop leur conduite S. M. a bien voulu approuver le party qu'il a pris de confier encore cette entreprise a un d'entr'eux; et si le Pere n'est pas lui mesme retourné dans les Postes et qu'il demande encore a y aller, elle trouvera bon que vous le lui permettiez. Mais elle vous recommande expressement de veiller sur leur conduite de façon a les contenir du

costé de la traite et a les obliger a s'occuper serieusement de l'objet de leur mission. Vous leur prescrirez aussi de vous remettre chaque année un journal de leurs operations dont vous aurez agréable de m'envoyer une copie.

.....

A M. DE LA TUILLERIE

A Marly le 14 May 1749.

Je vous pris, M., de m'envoyer cinq Croix de St-Louis avec leurs rubans pour les Srs Des Noyelles, La Valterie, chevalier De La Corne, La Verendrye Capitaine d'Infanterie en Canada et Chevalier de Beauharnois qui y est commandant de l'Artillerie, lesquels Sa Majesté a nommés Chevaliers de cet ordre, et qui doivent estre receus dans la Colonie par M. le Marquis de La Jonquiere Gouverneur Lieutenant general de la nouvelle france.

A M. LE MARQUIS DE LA JONQUIERE

A Versailles le 23 May 1749.

M.

.....

A l'égard des 7 places d'Enseignes qui ont vaqué par ce mouvement et celle qui vaquoit deja par la mort du S. de Jumauville, elles ont esté remplies par les Srs Bottat, Chevalier de Langy, Chevalier De La Verendrye, de Bleury, Desjoray, Villebon, l'aisné, De La Verendrye l'aisné, Du Buron, et Chevalier de La Perade, lesquels avoient des expectatives.

Vous trouverés cy joint les expéditions de tous les officiers compris dans ce remplacement, affin que vous puissiés les leur remettre et les faire reconnoitre dans leurs nouveaux grades.

Le Roy a bien voulu avoir egard aussi a la demande que M. le Comte de La Galissoniere a faite de la croix de St-Louis en faveur des Srs Des Noyelles, La Valtrie, Chevalier de La Corne et De La Verendrye, capitaines et du chevalier de Beauharnois lieutenant d'artillerie. Je vous envoie pareillement les croix et les ordres pour la reception de ces nouveaux chevaliers.

.....

A MONSIEUR LE MARQUIS DE LA JONQUIERE

A Versailles le 15 avril 1750.

M.

Je reponds aux Lettres que vous m'avez ecrites les 10, 22 septembre, 31 octobre et 7 novembre derniers.

Le S. de La veranderie ayant en consequence de l'ordre que vous lui en avez donné, dell partir pour suivre l'entreprise de la découverte de la mer de L'ouest, on jugera par ce qu'on apprendra de ses progres, s'il aporte plus de soin qu'il n'a fait cy devant, a l'objet de cette découverte. Il est sans doute de son interest de chercher a detruire les impressions que sa conduite passée a occasionnées; mais vous ne devez pas estre moins attentif a empescher que l'apât de la traite ne le detourne des vues qu'il doit suivre pour y reussir; et vous aurés agreable de me rendre compte de tous les détails que vous recevrez a ce sujet.

A M. LE MARQUIS DE LA JONQUIERE

A Versailles le 6 juin 1751.

M.

J'ai fait usage des propositions que vous nous avés faites pour les emplois qui estoient vacans dans les troupes de Canada.

La Majorité des Trois-Rivières qui vaquoit par la mort du Sr Coulon de Villiers a esté donnée au Sr De Noyelle Capitaine.

Il vaquoit deux compagnies par la mort des Srs de Croizille et de La Verandrye; et l'avancement du Sr de Noyelle en a fait vaquer une troisieme. Il y en a une qui a esté donnée au Sr Chambon Vergor capitaine dans les troupes de l'Isle Royale qui a demandé, comme vous savés, a paeser au service de Canada, et les deux autres ont esté accordées aux Srs Beaujeu de Villemaude et chevalier de Ligneris.

APPENDICE I

NOTES HISTORIQUES SUR LES CARTES QUE POSSEDE LA SOCIETE HISTORIQUE DE SAINT-BONIFACE.

La première carte a pour légende — *Lac Supérieur et autres lieux où sont les missions des Pères de la Compagnie de Jésus, comprises sous le nom d'Outaouais.* — Elle ne porte pas de date, mais une note au crayon indique *Paris 1672.*

Le lac Supérieur porte aussi le nom de Tracy qu'il ne devait pas conserver. Au fond du lac, où se trouve aujourd'hui Duluth, on y lit *Rivière pour aller aux Nadouessi à 60 lieues vers le couchant.* C'étoit le chemin qui conduisait aux Sioux et au Missouri. Là où se trouve aujourd'hui Port Arthur un bout de rivière est tracé avec cette note *«Rivière par où l'on va aux Assinipoulae à 120 lieues vers le nord-ouest.»*

L'île "Minong" paraît répondre à l'île Royale.

Un peu plus au sud, on croit reconnaître le rivière Pigeon, qui est vaguement indiquée.

A cette époque personne n'avait pénétré à l'ouest du lac Supérieur du côté canadien. Radisson et Desgroseilliers avaient visité l'embouchure des rivières Pigeon, Kaministigoya et s'étaient rendus à la baie James, probablement par le lac Népigon. Aussi bien, la carte donne des détails sur la direction de ce dernier lac et cherche à le prolonger jusque près de la baie. Cette carte n'est pas sans valeur. Elle a été achetée par Mgr Langevin à Paris en 1910 chez Chadenat.

* * *

Les autres cartes nous ont été transmises par notre excellent collaborateur, M. Leau. La première porte pour titre *carte d'une partie du lac Supérieur avec la découverte de la Rivière depuis le grand Portage A jusqu'à la Barrière B. Le fort St-Charles est construit dans le lac des Bois et dans le lac Tekamaniouen, un fort qui porte le nom du Lac.*

Le fort de Tekamaniouen est par les 47° 15' de latitude; le grand portage marqué A est par les 47° 27'; le fort du lac des Bois est par les 48° 27' et la Barrière par les 49 degrés.

"On n'a mis en couleuvre d'eau que la Rivière nouvellement découverte depuis A jusqu'à B, les autres rivières qui sont au trait sont mises sur la carte sur le rapport des sauvages dressée par M. de la Jemmeraye."

M. Leau qui a fait copier cette carte écrit à l'endos "service hydrographique (Paris). Dépôt général de la Marine. No B. 4044. Reproduction, au moyen d'un calque, de la carte No 85, collectionné à l'original, Paris, le 7 novembre 1910.

On trouve indiqués sur cette carte, le fort Comanestigouia quelque peu au nord de Port Arthur, et le Grand Portage à l'entrée de la rivière Pigeon, sur la rive Nord.

Le fort Tekamaniouen répond parfaitement au site du fort St-Pierre. Le fort St-Charles, le fort Maurepas et l'île aux Biches, à la décharge de la rivière Winnipeg dans le lac du même nom, sont placés à l'endroit qu'on leur connaît.

La Jemmeraye qui a dressé cette carte nous avertit qu'il ne connaît le pays que jusqu'à la Barrière où se trouve la lettre B, le ne plus ultra de ses connaissances personnelles. M. de la Jemmeraye est mort le 10 mai 1736.

Or cette carte indique les forts Rouge, La Reine, Bourbon construits plusieurs années après la mort de La Jemmeraye et une note nous avertit que ces additions ont été faites sur le rapport des Sauvages. Aussi bien, on ne tarde pas à trouver des erreurs grossières dès que La Jemmeraye a cessé de dessiner. C'est ainsi que les rivières

Assiniboine et Rouge ont toutes deux leur embouchure au lac Winnipeg. Le fort la Reine est placé au sud du lac des Cygnes et le lac des Prairies placé entre ce lac et le lac Dauphin. La confusion est telle qu'on ne peut plus rien démêler. Cette carte n'a réellement de valeur que pour la partie tracée par M. de La Jemmeraye, c'est-à-dire entre le Grand Portage et le lac Winnipeg. Qu'est-ce que signifie *La Barrière* sur la rivière Winnipeg? De cette Barrière, une chaîne de petits lacs relie le lac des Bois à la rivière Winnipeg en sorte que la Barrière indique une fourche au chemin des cours de la rivière Winnipeg, qui conduisait au lac des Bois et venait tomber dans ce lac, à peu près à mi-chemin entre le fort St-Charles et Kenora.

Sur une carte de 1737 transmise en France par M. de Beauharnois, *La Barrière* est indiquée de la même façon.

Il est probable que les Sauvages se rendaient à la rivière Winnipeg en suivant les rivières et lacs qui s'échelonnent depuis le lac Plat jusqu'à la rivière Winnipeg dans laquelle ils débouchent par le *Craw duck lake*. La Barrière devait être à l'endroit où ce dernier lac se décharge dans la rivière Winnipeg. On bifurquait à cet endroit pour éviter les nombreux rapides entre cette fourche et Kenora. Ces rapides constituaient comme une barrière aux canots chargés de fourrures: d'où probablement est venu ce nom de *Barrière*. Cette carte ne porte pas de date. Elle est très précieuse quant à la partie préparée par M. de La Jemmeraye.

* * *

La deuxième carte transmise par M. Leau a pour titre:

Carte contenant les nouvelles découvertes de l'Ouest en Canada, mer, rivières, lacs et nations qui y habitent en l'année 1737.

Découverte de la mer de l'Ouest, jointe à la lettre de M. de Beauharnois du 14 octobre 1737.

Sur cette carte le fort *Kanmistigoya* est situé sur la rive nord de cette rivière, mais répond plutôt au site actuel de Fort William. L'île au Massacre est indiquée au bon endroit. Nous y trouvons un fort abandonné sur la rive ouest de la rivière Winnipeg, à peu de distance du lac Winnipeg. C'est évidemment le fort aux Roseaux où mourut et fut enterré M. de la Jemmeraye. On y trouve la barrière indiquée à peu près comme sur la carte précédente.

La *Pointe du bois fort*, où se rendaient les Cris pour aller combattre les Sioux, et où ils avaient voulu entraîner J.-Bte de La Vérendrye, est indiquée près du lac Rouge, dans le haut de la rivière Rouge. Encore ici, en quittant le fort aux Roseaux, tout est jeté dans un joli désordre, où l'on ne peut rien reconnaître. Comme les Français en 1737 n'avaient pas dépassé le lac aux Roseaux, les Sauvages ont fourni les renseignements etc'est ainsi qu'on a tracé une carte fantaisiste,

transposant lacs et rivières sans scrupule de conscience et avec un sans gêne fort amusant.

Cette carte n'est fidèle que depuis le lac Supérieur jusqu'au fort aux Roseaux (indiqué fort abandonné sur la carte) à 6 milles plus bas que Selkirk.

* * *

Carte des nouvelles découvertes dans l'Ouest du Canada dressée suivant les Mémoires de Monsieur de Laverandrie.

(Pas de date) Copiée sur calque de la carte 22 du volume "Cartes du Canada No 8 - 4044" à la bibliothèque du service hydrographique, Paris, et transmise par M. L. Leau.

Les forts St-Pierre, St-Charles, Maurepas, fort Rouge (indiqué comme ancien fort) Laraine (sic) sont placés aux endroits qu'on leur connaît.

Le fort Bourbon est placé à la décharge de la rivière aux Biches, dans le lac Bourbon, sur la rive ouest. Le fort Dauphin apparaît sur la rive est d'une rivière à l'endroit où elle se décharge à l'extrémité nord du lac des Prairies.

Les Assiliboilles de Canost (sic) sont indiqués comme habitant le lac des Prairies et les Cristinaux des lacs le lac Bourbon.

La rivière Poskoïac, (Saskatchewan) est tracée jusqu'à un endroit appelé la hauteur des terres avec cette note: "Pays inconnu."

Les forts Bourbon et Dauphin sont mal indiqués.

Le fort Dauphin fondé en 1741 par le Chevalier de La Vérendrye se trouvait sur la pointe nord-ouest du lac Dauphin.

Il y eut 2 forts Bourbon: le premier à l'embouchure de la rivière La Biche sur le lac Winnepegosis en 1748 et le second à l'endroit où la rivière Saskatchewan s'élargit pour former le lac Bourbon, fondé entre 1748 et 1755.

* * *

Carte contenant les nouvelles découvertes de l'Ouest en Canada, lac, rivières et nations qui y habitent en l'année 1740. Copiée sur calque de la carte no 23 du volume "Cartes du Canada No 8 - 4044" de la bibliothèque du service hydrographique, Paris, et transmise par M. L. Leau.

Mêmes remarques quant aux forts St-Pierre, St-Charles, Maurepas, Rouge et Laraine (sic). L'île au Massacre est vaguement indiquée.

Le lac du Roseau est marqué de manière à correspondre à la rivière aux Roseaux de nos jours et est projeté jusque près de la rivière Rouge. Le portage de la Savanne se trouve dans le voisinage de la Savanne. Du lac des Bois on se rend à environ mi-chemin entre le lac et le fort Maurepas par "La barrière" et la rivière Maurepas. Ces deux cours d'eau opèrent leur jonction pour ne former ensuite que la rivière Maurepas.

A suivre.